

AVIS PUBLIC D'APPEL D'OFFRES POUR LA PRÉSÉLECTION DES FOURNISSEURS

Le présent dossier d'appel d'offres ouvert international de présélection des fournisseurs pour la fourniture de médicaments essentiels génériques (MEG) sous dénomination commune internationale (DCI), de consommables médicaux, de laboratoire et de radiologie, de matériel médical et de laboratoire, de réactifs de laboratoire et autres produits de diagnostic et des médicaments traditionnels améliorés.

Cette procédure a pour but de constituer une base de fournisseurs et des couples « produits - fabricants ». Ces couples sont retenus sur la base de critères rigoureux permettant de garantir d'une part la fiabilité des fournisseurs et des fabricants et d'autre part la qualité des produits de santé.

Pour les fournisseurs et leurs couples produits – fabricants acceptés, un agrément leur est octroyé pour une période de **3 ans**. Cet agrément permettra aux fournisseurs présélectionnés de participer aux différents marchés de la CAMEG pour les couples produits /fabricants validés durant la période de validité de l'agrément.

Le dossier d'appel à la présélection des fournisseurs, référencé sous le numéro **018/2023**, peut être retiré auprès du Secrétariat de la Direction Générale de la CAMEG à partir du **29 mai 2023**, contre le versement d'une somme non remboursable fonction du nombre de produits de santé à soumissionner à l'adresse suivante :

Secrétariat de la Direction Générale de la CAMEG
01 BP 4877 Ouagadougou 01
BURKINA FASO
Tél: (226) 25 37 37 50/51
E-mail : cameg@cameg.bf



Ainsi, la somme à verser qui est **valable pour une session du dossier d'appel d'offres (DAO)** est fixée comme suit :

- **500 000 FCFA pour 20 produits maximum ;**
- **750 000 FCFA entre 21 et 40 produits ;**
- **1 000 000 entre 41 et 100 produits ;**
- **2 000 000 pour plus de 100 produits.**

Les frais de participation sont à payer par chèque certifié, par virement bancaire ou en espèces déposés à la caisse de la CAMEG contre reçu.

Les fournisseurs de médicaments traditionnels améliorés pourront se procurer le dossier d'appel à la présélection à la même adresse ci-dessus mentionnée contre le versement d'une somme non remboursable de **100 000 FCFA**.

Le dossier d'appel à la présélection des fournisseurs pourra également être consulté sur le site web de la CAMEG à l'adresse www.cameg.com.

Les offres doivent être paginées, paraphées et comprendre une table de matières. Elles seront adressées à la Direction Générale de la CAMEG à l'adresse ci-dessus indiquée.

Toutefois, seuls les candidats qui disposeront d'un reçu de paiement des frais de retrait du dossier d'appel d'offres de présélection des fournisseurs en vigueur verront leurs offres examinées et évaluées par la commission technique d'analyse des offres de présélection des fournisseurs de la CAMEG.

Il est porté à la connaissance des candidats que des tranches de sessions d'analyse des offres de présélection des fournisseurs du DAO N° 018/2023 seront organisées selon le chronogramme suivant :

Numéro de session	Date limite de dépôt des dossiers	Date de dépouillement	Période de tenue des travaux d'analyse	Période de tenue des sessions de validation
1 ^{ère} session	13 juillet 2023 à 09h 00 mn TU	14 juillet 2023 à 09h 00 mn TU	Du 24 juillet au 06 août 2023	Du 07 au 13 août 2023
2 ^{ème} session	06 octobre 2023 à 09h 00 mn TU	09 octobre 2023 à 09h 00 mn TU	Du 23 octobre au 05 novembre 2023	Du 06 au 12 novembre 2023

La Directrice générale de la CAMEG



Dr Anne Maryse K'HABORE

Chevalier de l'Ordre de l'Etaton

26 MAI 2023